



Nous tenons à saluer le travail des rapporteurs sur la question du mandat transitoire CAPES / M2 : ils ont su prendre en compte la position majoritaire qui se dégageait des commissions de notre congrès souverain, position en contradiction avec la proposition que l'on trouve cependant cette semaine dans l'US Mag !

Pour Lille, il reste un point de divergence avec la partie du texte distribué ce matin, les lignes 675 676 « à titre dérogatoire, les étudiants pré-recrutés devenus élèves professeurs auront la possibilité de passer le concours à la fin du M2. » Nous ne comprenons pas cette dérogation pour des étudiants rémunérés : d'abord parce que toute dérogation affaiblit l'ensemble de notre mandat et constituera une brèche dans le cadre de nos discussions avec l'administration, l'intersyndicale et même au sein de la FSU. Ensuite, parce que le fait d'être rémunéré ne rend pas le temps extensible, or, si nous voulons un master et un concours exigeants, il est inconcevable qu'ils se déroulent la même année (amendement déposé par Lille, Versailles, Besançon, Lyon, Nice mais rejeté).

Parmi les autres amendements que nous maintenons : celui sur la partie ECLAIR (non seulement le nouveau mouvement national ECLAIR permet de contourner les règles du mouvement en affectant hors barème, mais il permet également aux titulaires d'autres FP d'obtenir un poste d'enseignant sur entretien et d'être titularisé sans stage par ce biais).

Sur les TZR : les rapporteurs indiquent que nos mandats sont contenus dans les textes des anciens congrès, mais nos collègues TZR sont jeunes et attendent des dignes clairs de leur syndicat, d'où la nécessité pour nous de faire apparaître que nous revendiquons des points pour l'inter et l'intra. D'autre part, nous souhaitons que la possibilité de refuser plus d'une HS soit étendue aux suppléances de courte et moyenne durée (cette dernière partie a été rejetée)

Karine Boulonne

